

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres et langues

- Université d'Angers – UA (déposant)
- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : Université du Maine

Le master mention *Lettres et langues* constitue l'une des 30 mentions de master proposées par l'Université d'Angers (UA) et est intégré pour deux de ses spécialités au champ de formation *Arts lettres langues*. Ouverte en 2008, cette mention réunit un certain nombre de formations existant auparavant. Elle relève de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines de l'Université d'Angers, et est issue d'une double mutualisation, disciplinaire (Lettres et langues) et universitaire (Universités d'Angers et du Maine). Co-habilitée avec l'Université du Maine (UM) et sous convention avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), elle se divise en quatre spécialités : *Cultures et critiques du texte en littératures, langues et civilisations* (Angers/Maine), *Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle* (Angers), *Métiers de la traduction* (Angers/UCO), *Littérature pour la jeunesse* (en enseignement à distance - EAD)(Maine/Angers), auxquelles s'ajoutait une 5ème jusqu'en 2014 *Interculturalité langues et cultures* (UCO/Angers).

Synthèse de l'évaluation

La mention comporte plusieurs cours mutualisés et transdisciplinaires selon les spécialités et les finalités (recherche ou professionnalisation). La diversité des spécialités implique une certaine disparité dans la présentation des maquettes qui rend les comparaisons difficiles mais la cohabilitation Angers/Le Maine est incontestablement un point fort dans la mesure où elle « contribue à la cohérence de l'offre régionale de formation ». L'effort fait pour renforcer la mutualisation, poursuivi actuellement entre les deux parcours de la spécialité 3 selon les suggestions de la dernière évaluation de l'AERES, est notable. La transdisciplinarité lettres-langues de la spécialité 1 semble unique au plan régional, le caractère généraliste de la spécialité 2 la distingue des mentions plus spécialisées dans certains domaines de l'édition, la spécialité 3 complète, par son caractère littéraire et généraliste, d'autres masters existant dans cette discipline dans le Grand Ouest, et la spécialité 4 semble bien insérée dans les formations à la littérature de jeunesse aux plans régional et national. La fermeture récente de la spécialité 5 peut s'expliquer par son isolement dans le champ de formation et dans le contexte local et régional puisqu'elle offrait peu d'ouverture professionnalisante (absence de stage, d'interventions de professionnels). Malgré sa fermeture, cette spécialité est présentée dans le dossier.

La mention présente une palette de débouchés professionnels étendue (édition, traduction littéraire ou spécialisée, littérature jeunesse), des formations reconnues et efficaces (deux en édition, trois en traduction spécialisée dispensée par l'UCO). Si l'on fait abstraction de la chute des effectifs due à la fermeture de la spécialité 5 et au retrait de certaines formations au profit des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), les taux de recrutement des quatre autres spécialités sont à peu près stables sur les trois dernières années : de plus de 100 inscrits entre 2010 et 2012 en M1 et M2, ils restent proches de 65 en 2014-2015 — les effectifs de la spécialité 1 ont plus que doublé en M2 : de 16 inscrits en 2010-2011 ils sont passés à 32 inscrits en 2014-2015. Le taux de diplômés très satisfaisant atteint 81 %, toutes spécialités confondues, pour les trois années de 2010 à 2013. Ces chiffres très positifs peuvent aussi être expliqués par le mode de recrutement assez sélectif en M2.

Parallèlement à sa dimension professionnalisante très attractive, la mention bénéficie d'une équipe pédagogique diversifiée : enseignants-chercheurs, professionnels de divers secteurs et d'un bon ancrage dans la recherche par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs et des laboratoires auxquels elle est adossée. Elle profite également des synergies régionales et locales non seulement du Site Pays de Loire, mais aussi à l'Université d'Angers, des laboratoires de recherche et de la structure fédérative de recherche (SFR)-confluences de l'Université d'Angers.

Le dossier de présentation est cependant incomplet : seules deux spécialités (1 et 2) présentent les annexes descriptives au diplôme et il manque la spécialité 4 et certains M2 dans le tableau synoptique des unités d'enseignement

(UE) en annexe ; il n'existe pas de maquette des enseignements pour la spécialité 1 (Cultures et critiques du texte). Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quoique très optimistes quant aux débouchés professionnels qu'elles mettent en avant (pour la spécialité 1, par exemple), sont parfois incomplètes : aucune mention des codes ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) dans la fiche RNCP de la spécialité 2, imprécision des descriptifs des composantes (Fiches RNCP spécialités 2 et 3) et fin de fiche lacunaire (spécialité 2). Le dossier fait état de la faible implication des professionnels dans le pilotage de la formation et l'évaluation des savoirs et compétences, du fait de leurs contraintes propres et de l'éloignement géographique. L'insertion en stage demeure problématique — ce qui est relevé comme point faible dans la spécialité 1— et les modalités d'évaluation des stages ne sont pas toujours précisées (langue de rédaction et de soutenance). Pour ce qui relève de l'enseignement des langues étrangères, malgré un effort réalisé — inégal, du reste, selon les spécialités —, la place de l'international est encore fragile dans l'ensemble, voire inexistante (pour la spécialité 3) à la fois en raison du faible nombre de séjours d'études ou de stages à l'étranger offerts aux étudiants et de l'absence de partenariats internationaux solides et actifs. En effet, malgré l'importance certaine qu'il prend dans la spécialité 1, la pertinence du parcours « théâtre franco-irlandais », notamment en termes de professionnalisation, demeure insuffisamment démontrée.

Malgré un bon niveau logistique professionnalisant (pôles informatique et audiovisuel de l'UFR ainsi que de celui de l'e-pédagogie de l'établissement), l'apprentissage des outils numériques demeure inégal selon les niveaux M1 (première année de master) / M2 (deuxième année de master) et la progression n'en est pas très explicite dans le dossier. Du reste, le dossier fait état de compétences transversales regroupées dans des UE « Outils » telles que l'argumentation, l'expression orale (lors des soutenances) et les langues, mais aucun dispositif particulier n'est mis en place pour garantir un suivi rigoureux des compétences (type portefeuille de compétences), excepté dans la spécialité 4. En outre, le dossier est imprécis quant au suivi des diplômés ; un dispositif rigoureux n'existe pas, semble-t-il, pour assurer ce suivi de façon systématique et précise, hormis dans la spécialité 4. Cela est relevé dans les points faibles par les rapporteurs. Enfin, excepté la spécialité 1, aucune autre spécialité ne dispose d'un conseil de perfectionnement.

Points forts :

- Bonne ouverture au monde professionnel pour les spécialités 2, 3 et 4, et particulièrement visible pour la spécialité 2.
- Un stage est obligatoire dans trois des spécialités, avec des durées très variables, optionnel en spécialité 3 (traduction). Les stages font l'objet d'un rapport et d'une soutenance qui donne lieu à évaluation.
- Une évaluation cohérente des savoirs au cours des deux années du master, avec alternance d'oraux et d'écrits, de contrôle continu et examen final.
- L'enseignement des langues vivantes est bien inscrit dans la spécialité 2 (le fait que le cours d'anglais soit orienté sur l'édition de traductions est une bonne idée) et dans la spécialité 3 (traduction) entièrement construite sur la maîtrise à haut niveau de langues vivantes.

Points faibles :

- Fermeture de la spécialité 5 *Interculturalité, langues et cultures*, très isolée dans le champ, semble-t-il, malgré les passerelles créées récemment vers d'autres masters de l'UCO. Cette fermeture a entraîné une chute des effectifs de la mention.
- Une fragilité est reconnue pour la spécialité 4 organisée en EAD du fait de la dispersion géographique des étudiants.
- La cohésion de l'équipe dans la spécialité 1 demeure timide. Cette spécialité ne bénéficie pas des interventions de professionnels.
- La place de l'international demeure fragile dans l'ensemble.
- Le taux d'échec est plus important en M1 dans la spécialité 3 parcours 2, malgré un dispositif de sélection assez drastique au moment du recrutement ; cette tendance, identifiée par l'équipe, est en observation.

Recommandations :

Il serait utile de clarifier la présentation du dossier en indiquant uniquement quatre spécialités, de compléter les tableaux et d'en vérifier rigoureusement les données.

Renforcer les passerelles entre les spécialités et mettre en valeur les enseignements mutualisés sembleraient judicieux.

Il serait souhaitable de renforcer et rendre plus visible le travail en équipe et sous forme de projet (ce que fait bien la spécialité 3, en traduction spécialisée) et de souligner la présence du travail en équipe et de la logique de projet dans les compétences transversales.

Pour la spécialité 1, il serait probablement plus cohérent d'harmoniser entre les deux universités les modalités d'évaluation et de stage et d'ouvrir davantage la spécialité à la professionnalisation, quitte à la revoir en profondeur : les débouchés professionnels de la recherche universitaire sont bien trop insuffisants pour justifier une spécialité de master : les métiers de la culture, la médiation culturelle, pourraient servir de point d'appui. Un stage plus long que deux semaines pourrait être suggéré dans cette spécialité. L'interculturalité de la spécialité 5, désormais fermée, pourrait venir compléter la spécialité 1, sous la forme d'un parcours dédié (ex : management interculturel). Le point faible relevé par le porteur de la spécialité 2 qui déplore la difficulté d'envoyer des étudiants en stage à l'étranger pourrait être résolu en concluant un partenariat international.

Le recrutement d'un PAST permettrait de renforcer encore la cohésion entre recherche et professionnalisation.

Quoique la recherche occupe une place certaine au sein de la mention, le degré d'implication des étudiants pourrait être précisé, sinon davantage formalisé : leur présence à certaines manifestations scientifiques, si elle est obligatoire, pourrait être soumise à la rédaction de travaux et, le cas échéant, entrer dans l'évaluation. En outre, l'interaction entre enseignants-chercheurs et professionnels est affirmée, mais non démontrée.

Renforcer et coordonner davantage l'enseignement du numérique, particulièrement pour les spécialités 2 et 3, serait bienvenu, en développant notamment la formation au métier de webmestre (spécialité 2) comme évoqué.

Il est nécessaire et urgent d'introduire des enseignements de langues étrangères dans la spécialité 4, conformément à la réglementation en vigueur. Eu égard aux contenus de la mention, il serait utile d'introduire également des enseignements en langues étrangères, cela serait possible par l'intermédiaire de cours de littérature générale et comparée puisque quelques enseignants-chercheurs relèvent de la 10ème section du CNU. D'une manière générale, l'ouverture à l'international devrait être renforcée ; elle peut se concevoir dans le cadre de la francophonie et de partenariats avec des universités, organismes et entreprises de pays francophones, a minima : cela pourrait se concrétiser rapidement dans la spécialité 2 (édition) – dont l'équipe reconnaît une internationalisation insuffisante – suite à une prise de contact avec des partenaires internationaux francophones (Belgique, Suisse, Québec) avec lesquels l'échange de perspectives et de bonnes pratiques différentes pourrait être enrichissant. Quant au parcours « théâtre franco-irlandais » de la spécialité 1, il faudrait l'inscrire dans un environnement plus professionnalisant, axé sur les « métiers du spectacle vivant », par exemple.

Enfin, en vue d'améliorer le suivi général de la mention, il serait utile de mettre en place des dispositifs rigoureux de suivi des compétences (portefeuilles) et des diplômés au sein de la formation et de rendre systématique pour chaque spécialité la présence régulière et efficace, tant pour le pilotage que pour le suivi de la formation, de conseils de perfectionnement réunissant enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants dans les quatre spécialités. Il pourrait être remédié à l'absence des professionnels dans les jurys et les conseils de perfectionnement par le recours à la visioconférence. La création de groupes/associations d'anciens (« alumni ») en appui avec les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo, Facebook...) pourrait faciliter le suivi des étudiants et favoriser l'insertion professionnelle. S'il n'en existe pas encore, cette idée est mentionnée. Elle doit être encouragée.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p><u>La spécialité 1 Cultures et critiques du texte en littératures, langues et civilisations</u> est une spécialité de recherche sise à l'Université d'Angers, où elle existe depuis 2005, et en cohabilitation avec l'Université du Maine, où elle fut ouverte en 2004. Cette spécialité a des objectifs liés autant à la recherche qu'à la professionnalisation et vise les métiers de la recherche et de l'enseignement, de la documentation et de la communication culturelle. Elle comprend quatre parcours (anglais, allemand, espagnol, lettres). Près de 50 % des enseignements sont communs aux quatre parcours (enseignements transdisciplinaires et méthodologiques) et des séminaires transmis en visioconférences pour les deux universités. Il est cependant étonnant que le nombre d'heures consacrées aux enseignements propres à chacun des parcours (enseignements disciplinaires) soit plus important en première année (M1) qu'en seconde (M2) : il apparaît en effet que, en M2, les 20 heures requises pour l'assistance aux manifestations des laboratoires d'adossement soient retirées de ce groupe d'enseignements, alors qu'il semblerait plus logique qu'elles le soient des heures consacrées aux enseignements transdisciplinaires. La fiche RNCP fait état d'une disparité étrange dans l'attribution des ECTS de l'UE7 : les séminaires de 20 heures semblent alors donner un nombre trop élevé d'ECTS, bien plus que lors des autres semestres. UE11 : le mémoire ne donne-t-il pas lieu à l'attribution d'ECTS, comme c'est le cas en UE8 ?</p> <p><u>La spécialité 2 Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle</u> est une spécialité professionnelle sise à l'Université d'Angers, dont l'historique n'est pas mentionné, mais dont l'ancienneté est signalée. Elle vise divers métiers de l'édition et du livre en général et propose un cursus adapté avec des enseignements plus généraux, y compris une ouverture à la recherche, en M1 et une véritable spécialisation en M2 avec l'apprentissage des outils numériques appropriés aux métiers visés.</p> <p><u>La spécialité 3 Métiers de la traduction</u>, ouverte en 2004, comprend deux parcours : <i>Traduction littéraire et générale</i> à l'Université d'Angers, et <i>Traduction professionnelle et spécialisée</i> à l'Université Catholique de l'Ouest. Le parcours <i>Traduction littéraire et générale</i> comprend trois sous-parcours choisis en fonction de langue vivante 1 : « Allemand », « Anglais », « Espagnol » et vise les métiers de la traduction, traducteur, interprétariat, sous-titreur, ou d'autres proches, secrétaire de rédaction et enseignant de langues et lettres. Les enseignements communs aux trois parcours représentent près d'un quart en M1, près d'un tiers en M2 des heures/étudiant, ce qui semble contredire la spécialisation annoncée en M2. Le parcours <i>Traduction professionnelle et spécialisée</i>, bien qu'il introduise une dimension moins généraliste dans les enseignements (juridique et commerciale notamment) préserve une part commune de formation à la traduction littéraire et aux problèmes de traduction généraux en M1 et renforce la spécialisation en M2.</p> <p><u>La spécialité 4 Littérature pour la jeunesse</u> s'est organisée à l'Université du Maine et est cohabilitée avec l'Université d'Angers. La fiche RNCP n'en indique pas l'historique. La formation est délivrée en enseignement à distance (EAD) à l'Université du Maine. Elle vise à former des experts dans le domaine de la littérature pour la jeunesse en vue de l'enseignement et l'encadrement ou les métiers du livre (édition, bibliothèque, librairie) et, pour ce faire, associe la réflexion théorique et la pratique de terrain. Le M1 permet d'acquérir une connaissance approfondie de cette littérature et ses problématiques spécifiques, le M2, désigné M2Pro, est professionnalisant. Les enseignements alternent avec des cycles de conférences dès le M1. Chaque UE est déclinée en un certain nombre de modules. Destinée au M1, un module (module 4b de l'UE 2) animée par un PAST sert à la fois les besoins méthodologiques du mémoire et des professions visées ; présentée comme une « boîte à outils » où les étudiants acquièrent ce dont ils ont besoin, cette UE semble, dans sa forme, assez innovante par les diverses ressources en ligne qu'elle propose sur la plate-forme. En M2, il est proposé une UE dite « professionnelle » dont les modules, optionnels, sont regroupés selon les champs professionnels visés (enseignement, édition et librairie, bibliothèque) (Bilan/évaluation, p. 64, 65, 71).</p>
---	---

	<p><u>La spécialité 5 Interculturalité, langues et cultures</u> (Université Catholique de l'Ouest/Université d'Angers), existant depuis 1984 à l'UCO, ouverte en 2008-2009, puis fermée une première fois en 2011-2012, a fermé définitivement en juillet 2014 faute d'effectifs suffisants suite à la mise en place des masters d'enseignement et de formation et de l'autorisation d'accès au doctorat à l'issue d'un master professionnel. Cette spécialité offrait une formation à la recherche et aux métiers d'enseignant ou de responsable linguistique et culturel dans le réseau français à l'étranger. Outre la concurrence des MEEF et des masters professionnels devenus des marches vers le doctorat, le porteur de la formation impute également la désaffection du public dans cette spécialité par le fait que, construite sur le modèle anglo-saxon, elle ne répondait pas aux exigences du système français.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Un nombre important de partenariats de natures diverses est signalé au niveau local (Angers, Le Mans), régional (Nantes) et national (Paris, Montreuil). Il s'agit de partenariats avec des acteurs publics et privés du monde culturel en lien direct avec les finalités professionnelles de la formation.</p> <p><u>La spécialité 1</u>, correspondant à un ancien master recherche générique, entretient des liens avec des organismes culturels et des entreprises (notamment par l'intermédiaire de la chambre de commerce et d'industrie du Mans) régionaux. Il est indiqué dans les points forts du dossier d'autoévaluation que sa spécificité (la transdisciplinarité lettres-langues) est unique au plan régional.</p> <p><u>La spécialité 2</u> voisine d'autres masters intéressés à l'édition mais dont les objets sont moins « généralistes » dans ce domaine : édition savante à Brest, numérique à Lorient et confection du livre à Rennes.</p> <p><u>La spécialité 3</u> fait partie d'un ensemble « Métiers de la traduction » du pôle angevin et représente, dans le Grand Ouest, l'unique formation en traduction littéraire généraliste (parcours 1) et en traduction spécialisée pour l'industrie, les services, le droit (parcours 2) ; de ce fait, elle possède une bonne attractivité et bénéficie de réseaux régionaux et nationaux.</p> <p><u>La spécialité 4</u> entretient des relations avec des universités proposant des formations identiques (Cergy, Artois) et, au sein du GIS Pays de Loire, l'Ecole Centrale de Nantes. Mais elle prend place également à côté de masters dont elle croise les objets (masters pro « Métiers du livre et de l'édition », « Métiers de l'enseignement » (MEEF), masters « Littérature, Lettres/Langues »).</p> <p><u>La spécialité 5</u> paraît avoir été un peu isolée, mais il est indiqué que des passerelles ont été créées dans les dernières années de son existence vers d'autres masters de l'Université Catholique de l'Ouest à laquelle elle appartenait.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La mention bénéficie d'une équipe pédagogique forte à l'Université d'Angers comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 54 enseignants appartenant à l'établissement, dont 46 enseignants-chercheurs (13 professeurs (PR) et 33 maîtres de conférences (MCF)), 5 professeurs agrégés du secondaire détachés dans le supérieur (PRAG) pour les langues, une attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un chargé d'enseignement et un lecteur. - 28 intervenants professionnels dont le rattachement précis n'est pas indiqué. - 6 autres intervenants dont 1 enseignante de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Nantes, 3 désignés comme « bénévoles », une bibliothécaire et un ingénieur d'études, recherche et formation, tous deux appartenant à l'Université d'Angers. <p>Le tableau en annexe indique que les 54 enseignants de l'établissement assurent 2360 heures d'enseignements, les professionnels, 511 heures, les autres enseignants, 19 heures (<i>le nombre d'heures est erroné, le calcul fait apparaître, respectivement, 2376 heures, 516 heures et 20 heures</i>). Trois PR seulement et une MCF assurent plus de 100 heures d'enseignements, il semble donc que la politique de la mention soit de présenter aux étudiants plusieurs interlocuteurs de profils variés, y compris dans la recherche. Ce point peut être positif si les enseignements</p>

	<p>ne sont pas trop morcelés. En ce qui concerne les personnels enseignants, la part des vacataires est de près de 18 % ce qui peut sembler important pour un master.</p> <p>La plupart des professionnels convoqués dans cette mention assurent des enseignements de traduction (18 professionnels en M2 spécialité 3), quelques-uns d'édition et outils informatiques (9 professionnels en M2 spécialité 2), certains, comme, du reste, les bénévoles, du tutorat sans qu'en soit spécifié la nature. Aucun professionnel n'intervient en spécialité 1 qui axe ses enseignements sur la recherche principalement ; les données portent uniquement sur le M2 cependant.</p> <p>Une PR (10ème section du Conseil national des universités (CNU) - Université d'Angers) est porteuse de la <u>spécialité 1</u> (<i>Cultures et critiques du texte en littératures, langues et civilisations</i>) à l'Université d'Angers et deux PR (11ème et 14ème sections du CNU) en sont responsables à l'Université du Maine. Les enseignants-chercheurs de la spécialité appartiennent aux trois laboratoires d'appui. La cohésion de l'équipe demeure timide puisque les relations entre ses membres ont lieu par l'intermédiaire des responsables de spécialité et de parcours, ce qui est reconnu comme un point faible.</p> <p>Une PR (9^{ème} section du CNU - Université d'Angers) est porteuse de la <u>spécialité 2</u> (<i>Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle</i>). L'équipe est composée pour 40 % d'enseignants-chercheurs dans le champ disciplinaire et pour 60 % de professionnels, sa grande cohésion est soulignée. Un recrutement de PAST est demandé.</p> <p>Un MCF (12ème section du CNU-Université d'Angers) est porteur de la <u>spécialité 3</u> (<i>Métiers de la traduction</i>) pour le parcours <i>Traduction littéraire et générale</i>, et un enseignant (qualité non spécifiée) de l'Université Catholique de l'Ouest pour le parcours <i>Traduction professionnelle et spécialisée</i>. En parcours 2, les enseignants-chercheurs interviennent surtout en M1 et les professionnels en M2 – dont plusieurs anciens diplômés – eu égard à la forte spécialisation du M2).</p> <p>Une PR (9ème section du CNU - Université du Maine) est porteuse de la <u>spécialité 4</u> <i>Littérature pour la jeunesse</i> à l'Université du Maine. Cette spécialité bénéficie en M1 de 5 MCF et 4 PR, dont certains interviennent aussi en M2 ; le M2 dispose du même nombre d'enseignants-chercheurs, ainsi que de divers intervenants du monde professionnel, dont un PAST (professeur associé et invité). Le point fort de cette équipe est sa diversité disciplinaire, tant du côté des enseignants-chercheurs, issus des langues, littérature française et comparée, philosophie, sciences de l'éducation, que de celui des professionnels, éditeurs, iconographes, conservateurs. Fonctionnant en EAD (Enseignement à distance), elle fait appel à de nombreux autres enseignants-chercheurs pour l'encadrement des mémoires.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La mention recrute moins en M1 depuis 2012 : de plus de 100 inscrits de 2010 à 2012, les effectifs sont passés sous la barre des 100 en 2012 et n'ont cessé de chuter : 65 inscrits en 2014-2015. Même phénomène en M2 avec 61 inscrits pour l'année 2014-2015 après avoir connu une augmentation des effectifs les deux années précédentes : 113 inscrits en M2 en 2012-2013, 104 en 2013-2014, chute qui peut être imputée à la fois à la fermeture de la spécialité 5 et au retrait des formations aux métiers de l'enseignement du master (car les effectifs de la spécialité 1 sont en hausse avec un ratio important de reprise d'études). Le nombre et la proportion d'étudiants étrangers chutent en M1 mais augmentent en M2 (26 % en 2014-2015). La moitié des étudiants de M2 étaient en spécialité 1 (cultures et critiques du texte) en 2014-15 : c'est là que l'on trouve presque tous les étudiants étrangers.</p> <p>Les abandons sont faibles (16 %) et les cours bien suivis (à plus de 80 % des effectifs en M1 et à plus de 90 % en M2), ce qui prouve l'attrait de la formation. Le taux de diplômés très satisfaisant atteint 81 %, toutes spécialités confondues, pour les trois années de 2010 à 2013, ce qui indique tout de même qu'un cinquième des étudiants ne valide pas le diplôme. Cela concerne essentiellement la spécialité 1, moins professionnalisante.</p>

	<p>Ce taux serait dû aux étudiants salariés qui rédigent leur mémoire en deux ans au lieu d'un. Les taux de réussite annoncés seraient donc artificiellement bas. Les spécialités plus professionnalisantes (2, 3 et 4) ont des taux de réussite et d'insertion professionnelle très supérieurs et globalement satisfaisants (autour de 95 % de réussite). Leurs effectifs sont en baisse suffisamment légère pour ne pas compromettre la formation, le mode de recrutement en M2 est notamment assez sélectif. Les effectifs sont volontairement limités pour mieux coller à la réalité du marché de l'emploi.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention est adossée à l'Ecole doctorale d'histoire, arts, lettres et langues sise à l'Université d'Angers et à trois laboratoires sur les deux sites d'Angers et du Maine. Elle bénéficie également de la présence d'un autre laboratoire relevant de ses spécialités à l'UCO. A l'adossement à trois laboratoires de l'université d'Angers et un de l'UCO s'ajoute un partenariat avec plusieurs centres de recherche de la vallée de la Loire (ALMOREAL, CERPECA).</p> <p>Les étudiants sont associés, parfois de façon obligatoire, aux manifestations scientifiques qui réunissent enseignants-chercheurs et professionnels. Les spécialités plus directement professionnalisantes intègrent la recherche à un degré moindre, mais qui n'a pas à être renforcé (l'argumentation de l'UCO concernant la spécialité 2, traduction spécialisée, est convaincante). En outre, la mention entretient de nombreux liens avec le terrain culturel local autour du livre et du spectacle.</p> <p>Dans la <u>spécialité 1</u>, les étudiants de M2 de l'Université d'Angers doivent obligatoirement assister à 20 heures de colloques, journées d'études ou conférences organisées par les laboratoires d'appui ou dans le cadre de la SFR-Confluences ; les étudiants de M2 à l'Université du Maine doivent assister au séminaire mensuel du laboratoire d'appui. Sur les deux campus, les étudiants sont également associés aux programmes de recherche régionaux. Ils rédigent en outre les mémoires requis (2 (en M1 et en M2) à l'UA ; 1 à l'UM : préparation M1 et rédaction M2) et suivent des séminaires de méthodologie, réalisés conjointement avec la Bibliothèque universitaire. Enfin, les séminaires sont conçus en fonction des axes de recherche des laboratoires. Des étudiants de la spécialité 1 poursuivent leurs études en doctorat, certains semblent avoir obtenu un contrat doctoral mais aucune donnée chiffrée n'est indiquée.</p> <p>Dans la <u>spécialité 2</u>, des enseignants-chercheurs intervenants, spécialistes de l'édition, relèvent des laboratoires d'appui et font le lien entre recherche et contenus d'enseignement. L'accès aux manifestations et séminaires organisés est proposé aux étudiants.</p> <p><u>La spécialité 3</u> est adossée à trois laboratoires de recherche qui organisent des journées d'étude axées sur les objets d'enseignement et ouvertes aux étudiants ; ceux-ci ont eu également l'occasion de participer à des recherches dans le cadre d'un projet de recherche régional. Le parcours 2 de la spécialité ne bénéficie d'aucun laboratoire dédié à l'UCO ; les liens avec la recherche adaptée à ses objets se fait donc par l'intermédiaire de chercheurs appartenant aux laboratoires de l'Université d'Angers ou d'ailleurs, en France ou à l'étranger.</p> <p><u>La spécialité 4</u> fait une place importante à la recherche grâce à la présence importante d'enseignants-chercheurs dans son équipe, dont des responsables de la formation sont également directeurs de laboratoires. Elle est adossée au laboratoire 3L.AM (UA/UM), très impliqué dans des programmes de recherche et des manifestations auxquels sont associés les étudiants du master, et dans la publication d'une revue dédiée en ligne (<i>Publize</i>). Elle est également adossée à l'Ecole doctorale (à l'UA) où elle a intégré plusieurs doctorants. Les mémoires sont exclusivement encadrés par des enseignants-chercheurs publiants et sont particulièrement orientés vers la recherche en M2.</p>
------------------------------	--

	<p><u>Dans la spécialité 5</u>, la recherche était au cœur de la formation qui s'appuyait sur un laboratoire de recherche, dont le responsable de la formation était le directeur, et sur une école doctorale. Les contacts avec les enseignants-chercheurs étaient permanents et les étudiants rencontraient également les chercheurs étrangers invités à intervenir dans le cadre du laboratoire de recherche. 6 thèses d'étudiants issus de cette formation ont été soutenues et 2 sont actuellement en cours.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p><u>Dans la spécialité 1</u>, aucune intervention de professionnel n'est mentionnée. Il semble que, pour la spécialité 1, la dimension recherche mette un frein à la professionnalisation.</p> <p><u>Dans la spécialité 2</u>, 70 % des enseignements sont assurés par des professionnels (218 heures sur 311 heures de cours). Ils sont issus de maisons d'édition nationales ou régionales ; ils œuvrent également à l'orientation et au choix des stages.</p> <p><u>Dans la spécialité 3</u>, un étroit partenariat avec l'association des traducteurs littéraires de France qui a participé à la création de la spécialité permet l'intervention de traducteurs professionnels dans les enseignements (pour 40 %) et des conférences dont certains sont aussi enseignants-chercheurs. La spécialité encourage l'insertion professionnelle non seulement par des contacts fréquents avec des professionnels de la traduction, mais aussi par des modules proposés par le SCUIO dans le cursus et la constitution d'un modèle de dossier professionnel à la manière de ceux des maisons d'édition. Cependant, il est relevé dans les points faibles de la formation, et ce, malgré le poids accordé à l'évaluation des compétences de traducteur, une fréquente inadéquation entre la qualification et le premier emploi pour les étudiants du parcours 1. Le parcours 2 dispose d'une bonne implantation dans les milieux et réseaux professionnels, et comprend un sérieux dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.</p> <p><u>Dans la spécialité 4</u>, la professionnalisation est surtout intégrée en M2. Les emplois visés sont bien circonscrits et la dimension de la formation continue est prise en compte, notamment pour les enseignants ou futurs enseignants. La spécialité entretient plusieurs partenariats actifs avec des organismes et institutions régionaux et parisiens.</p> <p>Les professionnels participent à l'évaluation dans les spécialités 2, 3 et 4.</p> <p><u>La spécialité 5</u> ne proposait, en guise de professionnalisation, que la participation aux manifestations organisées par le laboratoire auquel elle était adossée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Effectués dans le cadre de conventions réglementaires, les stages sont obligatoires ou optionnels selon les spécialités et les sites. Le rapport de stage est évalué par une soutenance orale.</p> <p><u>Dans la spécialité 1</u>, les étudiants en M1 font un stage de deux semaines à l'UA, un mois optionnel à l'UM dans un organisme culturel, évalué au moyen d'un rapport et, à l'oral, lors de la soutenance du mémoire à l'UA pour 18 ECTS, de la soutenance du rapport à l'UM. L'insertion en stage est problématique et relevée comme point faible, ainsi que, à l'UM, le fait que le stage ne soit pas obligatoire.</p> <p><u>Dans la spécialité 2</u>, les étudiants effectuent un stage de longue durée (3 à 6 mois) dans une maison d'édition. Ce stage, adapté aux tâches du poste d'assistant d'édition, est encadré par un maître de stage sur place et un enseignant, et donne lieu à un rapport avec soutenance.</p> <p><u>Spécialité 3</u> : un « stage-mission » de trois mois minimum en M2 en relation avec les métiers de la traduction fait l'objet d'un rapport présenté lors de la soutenance du mémoire. Cette UE est évaluée pour 13 ECTS (11 indiqués dans le tableau synoptique des UE) dont 5 au seul rapport. Le stage clôt ainsi les deux années de formation dans la spécialité et est censé constituer une passerelle vers l'insertion professionnelle. Le 2ème parcours offre également la possibilité d'accomplir un stage en M1 auprès des membres régionaux de la Société Française des Traducteurs.</p>

	<p><u>Spécialité 4</u> : le stage a lieu en M2 et dure de 1 à 4 mois. Il est choisi en fonction du sujet de mémoire. Le mémoire constitue la part réflexive de l'apprentissage, le rapport de stage, l'aspect pratique : l'évaluation met en valeur l'articulation de ces deux aspects de l'apprentissage. Le stage est optionnel en M1 et est, comme tel, valorisé comme acquis de l'expérience pour le passage en M2.</p> <p><u>Spécialité 5</u> : aucun stage.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture à l'international est garantie à la fois par les conventions, l'accueil d'étudiants étrangers et les interventions d'enseignants étrangers dans la mention, et est également rendue possible par des dispositifs d'enseignements spécifiques : l'offre trilingue en spécialité 3 ; l'organisation de la formation à distance pour la spécialité 4. L'accompagnement des étudiants étrangers a lieu par l'intermédiaire du directeur de mémoire. Le faible nombre d'étudiants sortants est cependant reconnu parmi les points faibles.</p> <p><u>La spécialité 1</u> propose des départs à l'étranger en M1 et M2 ; elle bénéficie en outre d'un dispositif particulier : tous les deux ans, y est ouvert un 5ème parcours franco-irlandais en partenariat avec St Patrick's College de Dublin. En outre, le nombre d'étudiants étrangers qu'elle accueille équivaut à près de la moitié de ses effectifs (44% en 2014-2015), ce qui est un indice de bonne visibilité internationale. Aucune donnée chiffrée relative au nombre de sortants, peu nombreux, ce qui est reconnu comme un point faible. Pour les dernières années, le rapporteur semble ignorer le dispositif Erasmus+ puisque ce nombre réduit de sortants est imputé à un départ antérieur en L. La place des langues semble tenir une certaine importance mais, sur ce point aussi, le bilan demeure incomplet : outre les enseignements en LV1 pour lesquels le nombre d'heures n'est pas indiqué, il est proposé 10 heures d'enseignements disciplinaires en LV2 qui ne semblent pas porter leurs fruits comme cela est noté dans les points faibles du dossier d'autoévaluation.</p> <p><u>La spécialité 2</u> se heurte à la difficulté d'envoyer des étudiants en stage à l'étranger en raison de leur financement, et déplore le peu de contacts avec les éditeurs étrangers. Eu égard à son organisation en effet, un tel dispositif serait la seule possibilité d'augmenter le nombre des séjours à l'étranger, faible actuellement. L'anglais de spécialité est enseigné dans une UE dédiée au M1 (15 heures) non prolongée en M2.</p> <p><u>La spécialité 3</u> : Le premier parcours entretient les contacts à l'international au moyen des interventions de chercheurs et professionnels invités par les laboratoires d'appui. Le pré-requis impératif pour l'accueil des étudiants étrangers étant une parfaite maîtrise du français, langue-cible de la traduction, une seule place est accordée par promotion. La spécialité ne possède aucun partenariat international et les séjours à l'étranger ne semblent pas favorisés, ce qui demeure étonnant pour une spécialité dont l'objet d'études est le transfert linguistique. Le deuxième parcours de la spécialité en revanche offre aux étudiants la possibilité de passer le M1 ou le M2 avant le stage final dans une école de traduction à l'étranger et de postuler au « master européen de traduction spécialisée » (METS) du consortium duquel il participe.</p> <p><u>La spécialité 4</u> ne dispose pas de partenariats internationaux officiellement enregistrés, mais entretient des contacts suivis avec des formations et des établissements étrangers, en Israël et Grande-Bretagne notamment. Plusieurs étudiants de cette spécialité se déroulant en EAD résident à l'étranger. Quelques échanges de mobilité étudiante ont eu lieu et des stages sont accomplis à l'étranger, sans qu'il soit précisé s'il s'agit d'étudiants français ou étrangers ni de résidents en France ou à l'étranger. Dans le cadre des programmes de recherche, des mobilités enseignantes sont réalisées. La faiblesse de la formation est de n'offrir d'enseignements de langues ou/et en langues étrangères ni en M1 ni en M2.</p> <p><u>La spécialité 5</u> bénéficiait de trois établissements partenaires, 2 aux Etats-Unis et un en Italie ; les mobilités d'un semestre avaient lieu en M1S2 ou M2S3, mais la baisse du nombre de places d'accueil dans les universités partenaires a fragilisé ce dispositif. L'enseignement en langues étrangères constituait environ 50 % des enseignements selon les semestres.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p><u>Spécialité 1</u> : le recrutement est régional et international (le nombre d'étudiants étrangers est en progression depuis 2010), ce qui est un indice de bonne visibilité. Les échecs sont expliqués par la difficulté de rédaction du mémoire en deux ans.</p> <p><u>Spécialité 2</u> : le recrutement est national. La spécialité applique un <i>numerus clausus</i> de 24 étudiants qu'elle n'atteint pas – en 2014-2015, elle affiche 14 étudiants.</p> <p><u>Spécialité 3</u> : seul le parcours 2 dispose d'un <i>numerus clausus</i> de 20 étudiants en adéquation avec la demande du milieu professionnel visé.</p> <p><u>Spécialité 4</u> (en EAD) : les effectifs du M1 ont baissé depuis 2011 (82 inscrits contre une soixantaine ensuite en moyenne) mais se maintiennent mieux dans le passage en M2 qui accueille depuis 2011 entre 50 et 60 étudiants chaque année. Le taux de réussite à l'issue du M2 voisine 98 %, mais l'année n'est pas précisée.</p> <p><u>Spécialité 5</u> : de 8 inscrits en 2010-2011, la formation n'a plus accueilli que 3 étudiants à sa réouverture en 2012 après une année de gel. Les effectifs n'ont pas augmenté ensuite.</p> <p>La mention recrute en M1, pour la spécialité 1, directement parmi les licenciés de langue, lettres modernes ou classiques et sur validation des acquis de l'expérience pour les autres ; pour la spécialité 3, les licenciés LLCER ainsi que quelques licenciés de LEA attestant d'une expérience prolongée à l'étranger – le recrutement sur dossier est considéré comme un point faible pour cette spécialité.</p> <p>Les étudiants issus des MEEF-langues vivantes peuvent également intégrer les spécialités, selon leur langue dominante, mais les mutualisations de séminaires de recherche disciplinaires ont disparu avec la réforme des MEEF.</p> <p>La mention est ouverte aux étudiants en reprise d'études selon les spécialités : ils représentent un 8ème des effectifs en 2014-2015 dans la spécialité 1 (alors que leur nombre approchait du 1/4 en 2012-2013). 5 étudiants en formation continue sont reçus en spécialité 2. L'absence d'enseignement à distance à destination des francophones résidant à l'étranger et souhaitant une reconversion est notée comme un point faible de la spécialité 3. En revanche, dans la spécialité 4, la formation en EAD attire les salariés, ce qui est considéré comme un indice de bonne visibilité dans les milieux professionnels concernés, mais est également cause d'un abandon important en M1 ; la lutte contre cette fragilité de la formation à distance est prise en compte dans le dossier.</p> <p>L'accès au M2 pour les 4 spécialités est sélectif : pour la spécialité 1, seuls le master 1 du parcours, l'admissibilité à l'agrégation ou l'obtention du CAPES permettent l'accès direct en M2, pour les autres cas, une validation d'études (VAE) est exigée ; pour la spécialité 2, la sélection se fait sur dossier à la fin du M1 ; pour la spécialité 3, la réussite sans compensation au M1 est exigée pour l'accès au M2, et des dispositifs de réorientation vers d'autres masters sont mis en place pour les étudiants trop faibles, notamment en parcours 2.</p> <p>Des dispenses d'assiduité sont accordées aux étudiants en situation particulière (handicapés, sportifs de haut niveau), sauf en spécialité 2.</p> <p>Au sein de la mention, les passerelles d'une spécialité à l'autre sont garanties par des mutualisations de cours en M1, mais seul le parcours <i>Cultures et critiques du texte</i> en est la cheville vers les trois autres parcours. Il apparaît que les passerelles entre ces trois autres spécialités soient inexistantes, sauf, ponctuellement, entre les spécialités 2 et 3.</p> <p>La communication se réalise via le site internet de l'UFR ou lors des salons, forum des métiers, portes ouvertes de l'université ; également à la demande des candidats.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'apprentissage du numérique semble plus systématique à l'Université du Maine grâce à un séminaire pluridisciplinaire dédié qu'à l'Université d'Angers où seules des « incitations » à une telle pratique dans la recherche sont faites à l'adresse des étudiants.</p>

	<p><u>La spécialité 1</u> dispose de la plate-forme Moodle pour les enseignants volontaires.</p> <p><u>La spécialité 2</u> forme aux outils numériques professionnels en M2 surtout, mais le nombre d'heures qu'il est possible d'accorder à cette formation (60 heures publication assistée par ordinateur (PAO) et 65 heures image web) semble insuffisant et le matériel obsolète eu égard à l'évolution technologique rapide. Peut-être la distribution des heures pourrait-elle aussi être revue en ce sens (la pertinence des unités d'enseignement (UE) 4 et 5 au premier semestre de la première année (M1S1) et 12 et 13 au second semestre (M1S2) n'apparaît pas clairement au regard de la spécialité qui vise les métiers de l'édition et non de l'enseignement).</p> <p><u>La spécialité 3</u> 1er parcours ne propose qu'un seul module d'enseignement du numérique en M1. En revanche, le parcours 2 introduit à l'apprentissage des outils numériques appliqués à la traduction et dispose pour cela d'une salle dédiée.</p> <p><u>La spécialité 4</u> n'a mis en place qu'en 2014-2015 l'apprentissage des outils numériques pour le M1 (module de l'UE1) et indique qu'un autre cours sera ouvert à partir de 2015-2016 pour la seconde année du master (M2). Cependant, pour ce qui relève de l'usage pédagogique du numérique, la formation se déroulant à distance, enseignants et étudiants y sont habitués et ne cessent de le perfectionner : le dynamisme de la plate-forme pédagogique est noté parmi les points forts de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le champ de formation préconise un conseil de perfectionnement doublé d'un comité de pilotage pédagogique, avec, à l'issue des réunions un rapport écrit. L'évaluation, dans la mention, se réalise selon les deux modalités de l'apprentissage, assister (aux séminaires, aux colloques) et réaliser (le stage et le rapport de stage, le mémoire). Le stage fait l'objet d'un dispositif : le tuteur doit rendre compte du suivi au moyen d'un formulaire joint à la convention et pris en compte au moment de la soutenance du rapport.</p> <p><u>Dans la spécialité 1</u>, l'évaluation, écrite et/ou orale est réalisée à partir des séminaires pour un peu plus de deux tiers et pour près d'un tiers à partir du mémoire et du rapport de stage (préparation et rédaction) en M1, mais ni le tableau synoptique fourni en annexe ni la fiche RNCP ne précisent le nombre d'ECTS accordés pour le mémoire en M2 : il serait utile de compléter. A l'UA, les séminaires disciplinaires et méthodologiques sont évalués en contrôle continu (CC), les séminaires transdisciplinaires, en examens terminaux (ET) ; à l'UM, les deux types de séminaires sont évalués soit en CC soit en ET. Pour l'évaluation des examens, le bilan renvoie à la charte publiée sur le site de l'Université d'Angers. Les jurys d'examens sont composés des membres du comité de pilotage, d'autres enseignants-chercheurs auxquels se joignent des professionnels, uniquement à l'UA. Les jurys de soutenance sont composés de deux enseignants-chercheurs dont le directeur de mémoire – le dossier ne précise pas s'il s'agit aussi du tuteur supervisant le rapport de stage. La réunion de l'équipe pédagogique de la formation est bisannuelle. Une évaluation de la formation par les étudiants est conduite dans les deux universités mais un faible retour des étudiants est noté.</p> <p><u>Dans la spécialité 2</u>, les enseignements sont évalués en contrôle continu, la plupart du temps, à l'écrit, par la réalisation de dossiers et réalisations communes, à l'oral par des exposés. Les mémoires et stages sont évalués par une soutenance. La diversité des compétences évaluées à travers ces exercices écrits et oraux visent à la professionnalisation. Les jurys d'examen sont réunis 2 fois par an et, une fois par an, une remise de diplômes est organisée. Les professionnels participent aux jurys aux côtés des enseignants, mais de façon irrégulière en raison de l'éloignement géographique et du non défraiement de leurs déplacements, ce qui est relevé dans les points faibles.</p> <p><u>Dans la spécialité 3</u>, le M1 est uniquement évalué en contrôle continu et presque intégralement aussi au M2S1 ; le M2S2 est évalué par des examens terminaux, dont la soutenance. Le renforcement de la spécialisation au M2 du 2ème parcours rend cohérent le dispositif qui consiste à tester, à l'issue du M1, la capacité des étudiants à aborder la 2ème partie de la formation.</p>

	<p>Dans la <u>spécialité 4</u>, outre les deux sessions de soutenance de mémoire, les savoirs sont évalués en contrôle continu et en examen terminal (deux sessions) selon les modules en M1 et en contrôle continu en M2. L'organisation des soutenances, qui apparaît a priori délicate en EAD eu égard à la dispersion géographique des étudiants, n'est pas précisée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'y a pas de dispositif particulier permettant le suivi de l'acquisition des compétences, sauf dans la spécialité 4, qui propose un référentiel de compétences avec, en M1, des cours distribués en paliers selon les compétences à acquérir.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le secrétariat pédagogique de la mention à l'Université d'Angers collecte les données. Une enquête portant sur les trois années 2009-2012 a été menée pour connaître le taux et la qualité d'insertion professionnelle des diplômés à laquelle, en moyenne, plus de la moitié d'entre eux ont répondu. Les chiffres varient selon les spécialités.</p> <p>- la <u>spécialité 1</u> (<i>Cultures et critiques du texte en littératures, langues et civilisations</i>) atteint presque 100 % de réponses positives à l'enquête ; en revanche, le délai jusqu'à l'obtention d'un emploi est long (insertion à 30 mois), cela est noté dans les points faibles de la spécialité, et seulement un peu moins d'un tiers se trouvent en emploi stable. En outre, certains étudiants poursuivent en doctorat : 6 étudiants sont inscrits en doctorat en 2012-2013 et 2 en 2013-2014. Si l'on s'en tient au tableau, peu lisible, fourni en annexe, l'on constate que cette poursuite d'études varie selon les années (en 2011-2012, elle ne concerne aucun étudiant). Aucune donnée récente n'est indiquée, le dossier, du point de vue d'une enquête plus récente, demeure imprécis. Aucun dispositif de suivi spécifique n'existe, ce qui est reconnu comme point faible.</p> <p>- Des étudiants de la <u>spécialité 2</u> (<i>Edition, édition multimédia et rédaction professionnelle</i>) de la promotion 2011-2012 qui ont répondu à l'enquête à 30 mois, un seul est en recherche d'emploi, ce qui était aussi le cas pour la promotion 2009-2010 ; seule l'année 2010-2011 marque un fléchissement de ce point de vue (des 9 étudiants sur 15 ayant répondu à l'enquête, 5 sont en recherche d'emploi). Mais cette relativement bonne insertion professionnelle est tempérée par le fait qu'il s'agit surtout d'emplois non pérennes. L'absence d'une association d'anciens qui faciliterait l'insertion professionnelle est reconnue également comme point faible.</p> <p>Les diplômés de la <u>spécialité 3</u> (<i>Métiers de la traduction</i>) ne sont que 66,7 % en activité. La plupart des étudiants occupent tardivement un emploi correspondant à leur diplôme ou à la discipline, cela est noté dans les points faibles. Si l'on considère les trois années de 2009 à 2010 (enquête à 30 mois), la situation reste à peu près stable d'une année à l'autre avec environ 2/3 d'insertion professionnelle, mais les années 2011 et 2012 présentent davantage de recherche d'emploi (respectivement 4 et 3 étudiants, contre 1 en 2010). L'absence de contact entre anciens diplômés et étudiants est déplorée pour le parcours 1. En revanche, le parcours 2 garantit ce lien grâce à l'intervention d'anciens étudiants en emploi dans le cursus, et fait état d'une bonne insertion professionnelle, mais le tableau fourni en annexe ne permet pas de distinguer entre les deux parcours. Le travail d'enquête accompli par l'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle n'apparaît pas suffisamment adapté aux exigences de la formation et une piste d'exploitation de ce suivi <i>via</i> les réseaux sociaux est suggérée.</p> <p>Pour la <u>spécialité 4</u> (<i>Littérature pour la jeunesse</i>), le suivi est réalisé par le SCUJO de l'Université du Maine : en 2012, sur 37 diplômés de M2, 32 ont été suivis à leur sortie d'études dont la majorité (93, 8 %) avaient obtenu un emploi à 30 mois, 87,5 % à 18 mois et 62,5 % à 6 mois, les deux tiers en CDI ou dans la fonction publique (76, 3 %). Cette spécialité entretient en outre des liens, jugés encore insuffisants cependant, avec ses diplômés au moyen d'un blog d'échange entre étudiants et diplômés, une association et des rencontres dans le cadre des salons de Paris et Montreuil notamment.</p>

	<p>Des diplômés de la <u>spécialité 5</u> ont obtenu des postes en Europe ou aux Etats-Unis, mais aucun tableau synoptique ne permet d'en évaluer le pourcentage ; les étudiants ayant échoué au diplôme se sont tournés vers les masters d'enseignement et de formation (aucune donnée chiffrée).</p> <p>Les tableaux fournis en annexe ne sont pas toujours lisibles : parfois, l'on note une absence de correspondance entre le nombre de réponses et les chiffres indiqués dans le tableau et avec les données du bilan en raison des différences de date. Le dossier est confus de ce point de vue.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p><u>La spécialité 1</u> réunit annuellement un conseil de perfectionnement composé d'étudiants et des responsables de parcours. Un comité de pilotage réunit les responsables de parcours (également responsables d'années) à l'issue des jurys de sessions, mais il existe aussi une concertation régulière entre les membres de ce comité, de même qu'entre les responsables de la spécialité à l'UA et à l'UM.</p> <p><u>La spécialité 2</u> n'a ni conseil de perfectionnement ni référents étudiants ; la formation est évaluée par l'université au moyen d'un questionnaire, dont le faible retour est noté dans les points faibles.</p> <p><u>La spécialité 3</u> peine à intégrer les traducteurs professionnels aux réunions régulières de pilotage en raison de l'éloignement géographique et du coût financier. Le pilotage de la spécialité est assuré par la concertation régulière des responsables d'années et par la réunion de l'équipe pédagogique à l'issue des jurys semestriels. Le parcours 2 dispose d'un conseil de formation (responsable d'année + 3 membres de l'équipe permanente) qui se réunit au minimum toutes les six semaines et réunit les étudiants une fois par semestre pour évaluer la formation. Un conseil de perfectionnement auquel participent les étudiants se tient en milieu d'année académique et les modifications/améliorations proposées sont prises en compte par le comité de pilotage de la spécialité ; cependant, si elles nécessitent une refonte des maquettes, elles font l'objet d'une réflexion au moment de la demande de renouvellement de l'accréditation. L'évaluation de la spécialité est aussi conduite par l'établissement auprès de tous les étudiants quoiqu'il soit noté dans les points faibles l'insuffisante implication des étudiants dans ce processus d'évaluation.</p> <p><u>La spécialité 4</u> procède annuellement à l'évaluation <i>via</i> le dispositif <i>Evamaine</i> ; en cours de formation, les étudiants peuvent également faire part de leurs réflexions. La façon dont est prise en compte cette évaluation n'est pas précisée.</p> <p><u>La spécialité 5</u> possédait un conseil de perfectionnement en commun avec le niveau doctorat, auquel ne participait ni étudiant ni professionnel.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, lettres et langues
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Lettres et langues
Responsable de la formation	Anne-Rachel Hermetet

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	Le rapport souligne dans les points forts la cohabitation entre les universités d'Angers et du Maine. Cette démarche sera poursuivie dans la prochaine accréditation pour la mention « Arts, lettres et civilisations » qui réunira les actuelles spécialités 1 et 4.

Points forts	
Observations	La spécialité 4, « bien insérée dans les formations à la littérature de jeunesse aux plans régional et national », ainsi que le pointe le rapport à la page 2, fait état d'une « (b)onne ouverture au monde professionnel » (p. 3), notamment par la variété, le suivi des stages et une insertion professionnelle remarquable. La formation « fait une place importante à la recherche grâce à la présence importante d'enseignants-chercheurs dans son équipe, dont des responsables de la formation sont également directeurs de laboratoires. Elle est adossée au laboratoire 3L.AM (UA/UM), très impliqué dans des programmes de recherche et des manifestations auxquels sont associés les étudiants des masters, et dans la publication d'une revue dédiée en ligne (Publije) » (p. 8) Cette spécialité 4, née en 2003, a su s'imposer dans le paysage national et même international, puisque par le biais d'un ITN, une connexion est en cours avec des formations et centres de recherche renommés notamment Stiftung Lesen (Mainz Universitat) et Seven Stories (Newcastle, UK).

Points faibles	
Observations	La « dispersion géographique des étudiants » en spécialité 4 est liée à la caractéristique de la formation, proposée uniquement à distance. Elle constitue donc plutôt un point fort, dans la mesure où cette spécialité permet d'attirer des étudiants de tous horizons, géographique et culturel, en formation initiale ou continue, au niveau national et international (ce qui est d'ailleurs valorisé plus loin dans le rapport, p. 10). Les promotions d'étudiants sont uniques par la variété des contextes de travail des étudiants, et cette « dispersion » permet à la formation d'essaimer dans toute la France. Les soutenances se déroulent à l'université du

	<p>Maine, le plus souvent en juin et/ou en septembre, lorsque les étudiants, parfois éloignés géographiquement du Mans, viennent passer leurs examens. La formation, depuis plusieurs années, organise également une manifestation scientifique (colloque, journée d'études) - qui s'appuie sur des programmes financés ou sur les axes du 3L.AM - pour faire de ces périodes d'examens et de soutenance un moment fort de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique de la spécialité 1 est constituée d'enseignants-chercheurs qui travaillent de facto ensemble aussi bien dans les facultés que dans les laboratoires. Il semble que dans une formation orientée vers la recherche, des enseignants-chercheurs soient des professionnels du champ considéré. Toutefois, pour renforcer le caractère professionnalisant de la formation, des enseignements professionnels (qui seront assurés, par exemple, par des IGE) sont prévus en M1.</p> <p>L'internationalisation de la formation sera renforcée dans la future mention « Arts lettres civilisations », ancienne spécialité 1, en particulier par un adossement au RFI Alliance-Europa à l'université du Maine. Ainsi, davantage d'étudiants internationaux ayant les prérequis académiques et en français seront accueillis, et l'offre d'enseignement sera plus ouverte à l'international, en adéquation avec le projet tutoré des étudiants ; des stages et séjours d'études à l'étranger sont prévus. Et c'est dans cette même perspective que davantage d'enseignements en anglais seront proposés dans le tronc commun de l'ancienne spécialité 1 en M1 et en M2 à l'université du Maine.</p>
--	---

Recommandations	
Observations	<p>Le renforcement de la professionnalisation en spécialité 1 (future mention « Arts, lettres et civilisations ») est mis en œuvre dans la prochaine accréditation : ouverture d'une option « Edition » préparant au M2 Edition en M1 à l'UA, mise en place d'une EC « enseignements professionnels » orientée vers l'organisation et la gestion de projets ou manifestations scientifiques et/ou culturels.</p> <p>La recommandation de formaliser et/ou évaluer la participation des étudiants aux manifestations scientifiques est très judicieuse et sera prise en compte pour la prochaine accréditation.</p> <p>Spécialité 2 : un renforcement de l'enseignement du numérique a été mis en place dans le cadre d'un cours de 24h d'édition web, qui permet aux étudiants de maîtriser les concepts et outils pour la création de sites web et blogs (mais l'objectif n'est pas de préparer à un diplôme de webmaster, donc il n'est pas possible d'imaginer plus d'heures d'enseignement, sauf à réduire le nombre d'heures d'autres enseignements de la spécialité)</p> <p>La suggestion de recourir à la visioconférence pour permettre aux professionnels de participer aux jurys est pertinente et sera mise en œuvre, sous réserve qu'elle soit autorisée par l'université et possible sur le plan technique.</p> <p>La question de l'internationalisation est en discussion au niveau de la future mention « Edition » de la COMUE.</p> <p>Spécialité 3 (Parcours1) : Annexe descriptive au diplôme jointe.</p> <p>Le dossier mentionne explicitement l'organisation et la tenue régulières de conseils de perfectionnement. Et ce depuis une date bien antérieure à la demande formulée par les instances de l'Université, avec un effort notable pour y permettre, malgré les difficultés d'ordre matériel, la participation d'au moins un professionnel membre de l'ATLF.</p> <p>Spécialité 4 : l'introduction d'enseignements en langues étrangères sera effective dès la rentrée 2016, avec en M1 2 modules d'anglais (total de 20h) pensés spécialement pour ce public de tous âges et de tous niveaux.</p> <p>En ce qui concerne le suivi des compétences, les deux universités sont engagées dans une démarche régionale visant à l'élaboration de portefeuilles de compétences, qui seront effectifs pour la prochaine accréditation.</p>

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	Spécialité 1 : les heures requises en M2 pour l'assistance aux manifestations scientifiques des laboratoires d'adossment ne sont pas retirées aux enseignements disciplinaires. Elles viennent en plus des heures d'enseignement et sont comptabilisées dans l'UE 9 « Séminaires transdisciplinaires ». La répartition des ECTS est tributaire de la structure des enseignements (il n'y a plus d'UE « Outils » en M2). 18 ECTS sont attribués au mémoire dans l'UE 11.

Equipe pédagogique	
Observations	Le rapport fait état de 18% de vacataires à l'université d'Angers « ce qui peut sembler important pour un master ». Ces vacataires sont les professionnels intervenant dans les formations professionnalisantes.

Place de la recherche	
Observations	Spécialité 1 : à l'UM, ce sont les étudiants de M1 qui suivent obligatoirement les manifestations scientifiques organisées par le laboratoire d'appui, pas les étudiants de M2

Place de la professionnalisation	
Observations	Spécialité 1 : S'agissant d'un master recherche, il va de soi que la totalité des intervenants sont des « professionnels » de ce champ ; le diplôme permet aux étudiants de poursuivre en doctorat dans l'établissement ou dans d'autres sur le territoire national. En outre, certains étudiants préfèrent renforcer leur bagage culturel et consolider leurs connaissances linguistiques avant de tenter un concours (enseignement, administration...). Le caractère professionnalisant sera néanmoins renforcé dans la prochaine accréditation -voir rubrique « recommandations ».

Place des projets et stages	
Observations	<p>Spécialité 1 : à l'UM, il est prévu dans la prochaine maquette d'allonger la durée du stage et de rendre obligatoire le projet tutoré avec stage et/ou séjour d'études à l'étranger obligatoires. Des relations renforcées et institutionnalisées avec le monde socio-économique donneront davantage de poids et d'efficacité aux stages, et permettront d'avoir un meilleur éclairage sur les débouchés professionnels. L'objectif est d'arriver à une insertion professionnelle des jeunes diplômés à hauteur de 95% d'ici 5 ans au lieu des 85% actuels. Dans cette optique, il est prévu de mettre en place des modules innovants d'insertion professionnelle et/ou de projets tutorés en lien avec des partenaires socioéconomiques au sein de chaque formation (format d'un semestre ou d'une année). Les suivis des projets tutorés transdisciplinaires réuniront des étudiants d'au moins 2 ou 3 formations différentes, si possible en lien avec un partenaire du monde socioéconomique.</p> <p>L'insertion en stage n'est en rien problématique à l'UA en raison de la souplesse de son organisation (pas de période réservée ou imposée, ce qui élargit le champ des possibilités, en particulier dans les domaines scientifiques et culturels).</p> <p>Le parcours culture et théâtre européens repose clairement sur le monde professionnel du théâtre. Les étudiants passent une journée entière toutes les semaines au NTA (8h X 12 semaines = 96h) Différentes missions leur sont confiées (relations avec le public, participation à l'organisation de manifestations pour le public étudiant, pour les élèves, pour le grand public, création de spots etc.) dont ils rendent compte dans leur rapport de stage. Ils participent aussi à trois stages obligatoires, animés par des professionnels du théâtre, pendant trois week-ends. Ils ont le choix entre : jeu dramatique, mise en scène, éclairage,</p>

	<p>costumes, maquillage.</p> <p>Spécialité 3 (Parcours 1) : l'UE12 Soutenance-stage ou mission et mémoire compte pour 11 ECTS dans la validation du semestre 2 de M2. (cf ; annexe descriptive au diplôme).</p>
--	---

Place de l'international	
Observations	<p>Spécialité 2 : Le rapport renvoie à l'année de M1 alors qu'elle n'existe pas dans cette spécialité. Tous les enseignements (dont ceux de langue vivante) sont dispensés en M2</p> <p>Spécialité 3 (Parcours 1) : la place de l'international ne saurait se limiter aux séjours à l'étranger. Tout autant que la maîtrise d'au moins une langue étrangère, la formation de traduction littéraire exige également une maîtrise irréprochable et une connaissance fine de la langue française, ce qui nous a conduits à faire d'une part le choix de la fermeture de la formation aux non-assidus et à préférer choisir des étudiants ayant effectué une partie de leur cursus antérieur à l'étranger.</p>

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<p>Spécialité 2 : même remarque que dans la rubrique « place de l'international » : il n'y a qu'un M2. En ce qui concerne le volume horaire, perçu comme « insuffisant », il est très important en comparaison d'autres masters « Edition » en France. Le matériel et les outils ont été renouvelés en 2015 ; la difficulté de les mettre à jour dans les prochaines années en raison du coût du matériel reste bien réelle.</p> <p>Spécialité 3 (Parcours 1) : le module d'enseignement du numérique (avant tout consacré à la recherche documentaire) est placé au début du cursus de M1 pour permettre aux étudiants de disposer de la maîtrise des outils numériques pour le restant de leur formation. Il s'agit par ailleurs d'un parcours pour lequel une initiation aux logiciels de TAO sera mise en place à la rentrée 2017 en partenariat avec l'UCO (même si la vocation du parcours 1 n'est pas de former des traducteurs pragmatiques.).</p>

Suivi des diplômés	
Observations	<p>Spécialité 3 (Parcours 1) : Il faut noter le faible taux de réponse qui rend les chiffres peu significatifs). Le renforcement du lien entre les étudiants et les anciens diplômés est actuellement en phase de développement : en effet pour la première année, d'anciennes étudiantes sont intervenues au titre de professionnelles dans la formation.</p>

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	<p>Spécialité 3 (Parcours 1) : la formulation « peine à à intégrer les traducteurs professionnels aux réunions de pilotage » laisse entendre qu'ils sont absents du processus de pilotage, ce qui est loin d'être le cas. En effet, nous entretenons des liens étroits et chacune de leur venue est l'occasion d'échanger à la fois sur les objectifs à court et à moyen terme de la formation, mais aussi de se projeter dans un avenir plus lointain en envisageant régulièrement la perspective du contrat quinquennal suivant.</p> <p>Spécialité 4 : le rapport s'interroge sur la manière dont est prise en compte l'auto-évaluation des enseignements et de la formation (p. 14). Ces évaluations faites via le dispositif <i>Evamaine</i> (niveau enseignement ou niveau formation) permettent des remises en question permanentes de l'équipe pédagogique, au cours de réunions de travail suivies. La formation est chaque année modifiée en fonction des remarques des étudiants (cf. des vidéos de présentation des cours ont été tournées, des « classes virtuelles » sont organisées avec régularité, des activités innovantes sont mises en place sur la plate-forme pour répondre aux demandes des étudiants) et des propositions des collègues. De fait, c'est une formation souple qui sait s'adapter et correspondre aux attentes de ses étudiants. Chaque cours dispose d'un forum propre sur lequel les étudiants dialoguent directement avec l'enseignement sur les modalités précises du cours ou des modalités de contrôle des connaissances ou autres aspects. L'évaluation se fait donc au niveau micro comme macro.</p> <p>On peut ajouter que chaque niveau de formation est encadré par deux enseignants responsables auxquels s'adjoint un PAST, soit cinq personnes qui s'emploient quotidiennement à répondre et gérer dans les moindres détails la vie de la formation et le suivi quasi individuel des étudiants en-dehors de leurs directeurs de mémoire et d'une secrétaire administrative à plein temps également très disponible et qui intervient sur le forum.</p>
--------------	---

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

